

Département
MOSELLE

Arrondissement
CHATEAU-SALINS

COMMUNE DE CHATEAU-SALINS

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 27 mars 2007,

sous la présidence de Monsieur Roland TROUILLY, Maire.

Présents : Messieurs Guy CHAROLLOIS, Bernard ROBINET, Madame Christiane PETITJEAN, Mademoiselle Marie-Claudine PIGEON, Monsieur Bernard KRIER, Adjoint au maire.

Monsieur Jacques CAROMELLE, Maire délégué de la Commune associée de COUTURES.

Messieurs Jean-Marc DOSDA, André GOTTE, Philippe PETIG, Madame Paulette MARGALET, Docteur Jean Pierre BOURLON (arrivé au cours de la DCM n°033/07), Docteur Massimo PRATELLI (arrivé au cours de la DCM n°034/07).

Procurations :

Docteur Gérard PIGEON à Mademoiselle Marie-Claudine PIGEON

Monsieur Norbert MAULARD à Monsieur André GOTTE

Monsieur Hervé PERNET à Madame Paulette MARGALET

Monsieur Dominique KLEIN à Monsieur Jean Marc DOSDA

Monsieur Gaétan BENIMEDDOURENE à Monsieur Guy CHAROLLOIS

Absent: Monsieur Michel ADAM.

Date de la convocation : le 20 mars 2007

N° 032/07 - Cimetière et columbarium : tarification et durée des concessions -

Le Maire informe l'assemblée qu'un règlement intérieur du cimetière est à l'étude et sera proposé tout prochainement à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Commission compétente, réunie le 6 mars 2007, a décidé de proposer au Conseil Municipal de fixer les tarifs suivants :

Concessions au cimetière

- 15 ans : 100 €
- 30 ans : 250 €
- 50 ans : 450 €

Columbarium

- 15 ans : 800 € puis 500 € pour un renouvellement de concession pour la même famille
- 30 ans : 1 300 € renouvelables uniquement ensuite pour 15 ans (500 €)

Tombes cinéraires

- 15 ans : 250 € puis 150 € pour un renouvellement de concession par la même famille
- 30 ans : 400 € renouvelables uniquement ensuite pour 15 ans (150 €)

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 25 €

Copie TP le 24.04.07

Département
MOSELLE

COMMUNE DE CHATEAU-SALINS

Arrondissement
CHATEAU-SALINS

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2012,

sous la présidence de Monsieur Gaétan BENIMEDDOURENE, Maire.



Présents : Messieurs Guy CHAROLLOIS, Jean Marie ALTENBURGER, Jean-Pierre BOURLON, Adjoint au Maire.

Monsieur Jacques CAROMELLE, Maire délégué de la Commune associée de COUTURES.

Messieurs Gérard BRIOT, Hervé PERNET, Gilles POIREL, André GOTTE, Didier VITAIL, Mademoiselle Marie-Claudine PIGEON.

Procurations :

Monsieur Bernard KRIER à Mademoiselle Marie-Claudine PIGEON,
Monsieur Jean Marc DOSDA à Monsieur Jean Marie ALTENBURGER,
Monsieur Patrick SIMON à Monsieur Jacques CAROMELLE,
Monsieur Christian SCHWENDER à Monsieur Didier VITAIL,
Madame Christiane PETITJEAN à Monsieur Guy CHAROLLOIS,
Monsieur Hervé CHRETIEN à Monsieur Gaétan BENIMEDDOURENE,
Madame Maïté LECUELLE à Monsieur Jean Pierre BOURLON.

Absente excusée : Madame Martine SPENLEHAUERT.

Date de la convocation : 5 avril 2012

13/04/2012/06 - Nouveau cimetière de Coutures - Tarifications et durée des concessions

Le Maire informe l'assemblée qu'un règlement intérieur du nouveau cimetière de Coutures est à l'étude, et sera proposé tout prochainement à l'approbation du Conseil Municipal.

Il donne la parole à Monsieur Jacques CAROMELLE, Maire délégué de Coutures. Celui-ci propose au Conseil Municipal, qui accepte à l'unanimité de fixer les tarifs suivants :

Concessions au nouveau cimetière de Coutures :

15 ans 100 €
30 ans 250 €
50 ans 450 €

Concessions de terrain nu pour tombes cinéraires au nouveau cimetière de Coutures :

15 ans 50 €
30 ans 125 €
50 ans 225 €

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 25 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme.
Château-Salins, le 19 avril 2012.

Le Maire



Gaétan BENIMEDDOURENE